Démarche : Prélèvements au Parc National de la Guadeloupe Organisme : Patrimoines naturel, paysager et culturel Identité du demandeur **Email** Civilité Nom Prénom **Formulaire** En cœur de parc national, les prélèvements, de quelque sorte que ce soit sont strictement interdits. Tous les minéraux, végétaux, fruits, animaux y compris les insectes, vivants ou morts et mues d'insectes, doivent rester dans le cœur de parc national. Ceci dans le but de préserver le paysage tel qu'il est, et également de laisser faire la nature en matière de recyclage de matière organique. En effet, dans un écosystème, " rien ne se perd, rien ne se créé, tout se transforme "*...! * Citation d'Antoine Lavoisier, 1743-1794, Chimiste et Philosophe économiste français. Toute demande de prélèvement est dérogatoire et doit faire l'objet d'une autorisation de la direction de l'établissement. 1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX **OBJET DE LA DEMANDE** Précisez si : Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Nouvelle demande □ Renouvellement Domaine concerné: Cochez la mention applicable, une seule valeur possible ☐ Aquatique Forestier

Vous êtes:

☐ En cœur de parc

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Prélèvements au Parc National de la Guadeloupe

Coordonnées localisation Pointé le site sur la carte
3 PÉRIODE DE PRÉLÈVEMENT
Date de début
Date de fin
Période Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles Jour
□ Nuit
4. RENSEIGNEMENT SUR LE PROJET
4.1 Titre du projet
4.2. Brève description Contexte, objectifs, collaborations, résultats attendus
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Annexe de la description
4.3. Nature des prélèvements et méthodes utilisées Définissez de manière précise la nature des prélèvements, la quantité voulue et le protocole utilisé incluant le matériel utilisé et les possibles dégâts associés par l'utilisation de ce dernier
Quantité de prélèvements par taxon ou matériaux : Précisez le nombre de taxon et la quantité par taxon ou le volume de matériaux

Prélèvements au Parc National de la Guadeloupe
Avec emport Cochez la mention applicable Oui
Non
Demande de DEP Cochez la mention applicable ☐ Oui
Non
5. DOMMAGES POTENTIELS SUR L'ENVIRONNEMENT DIRECT OU INDIRECT
Précisez : Cochez la mention applicable, plusieurs valeurs possibles Rejets dans le milieu
☐ Nuisances sonores
☐ Nuisances lumineuses
Piétinement et coupes
Détaillez si concerné
6. ENGAGEMENT Engagement
L'autorisation de prélèvement au parc national, si elle vous est délivrée, vous engagera à respecter la réglementation spéciale du cœur de parc National et le cas échéant, des prescriptions spécifiques. En signant cette demande d'autorisation, vous attestez avoir pris connaissance de la réglementation spéciale du cœur de parc, et vous vous engagez à la respecter en tout point dans le cadre de votre activité. En signant, vous attestez également avoir pris connaissance du fait que l'autorisation du directeur du Parc ne vous dispense pas d'obtenir les autres autorisations requises en verte du droit en vigueur, et qu'elle ne vaut pas engagement de sécurité assurée par le Parc national.
Fait à (Commune du signataire
Date de signature